

Employeurs : obligations et formalités d'embauche

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Connaître les différents interlocuteurs liés à l'embauche ▶ Connaître les formalités juridiques liées à l'embauche pour la sécuriser 	<p>1 JOURNEE – 7 HEURES</p>
	
TARIF	MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION
<p>700,00€ HT / stagiaire</p>	<p>Fiche de renseignement à remplir en ligne – Réponse sous 48 heures</p>
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaborateurs sociaux, ressources humaines, administrateurs du personnel ▶ Nouveaux employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Support de cours ▶ Méthode participative fondée sur les échanges d'expériences professionnelles ▶ Analyse de textes législatifs
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation à l'issue de la formation ▶ Attestation de présence 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aucun
PROGRAMME DE LA FORMATION	

▶ Administration du personnel : qui sont les interlocuteurs

- L'URSSAF
- Les DDETS et l'inspection du travail
- La préfecture
- La médecine du travail
- Les organismes de retraite et les organismes de prévoyance et de santé (mutuelle)

▶ Les formalités liées à l'embauche

- Les documents à demander au salarié
- Les documents à remettre au salarié
- Les déclarations et formalités liées à l'embauche :
 - La fiche de poste
 - La promesse d'embauche
 - La vérification préalable des titres de séjour pour les salariés étrangers
 - La DPAAE
 - Le registre unique du personnel
 - La visite d'information et de prévention (VIP)
 - L'affiliation du salarié aux institutions de prévoyance et mutuelle collective
 - La Déclaration sociale nominative
 - L'affichage obligatoire
 - Les registres de sécurité

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Madame Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.